



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général pour l'administration
de la Police nationale**

Bureau des ressources humaines et des rémunérations
Section des ressources humaines

Nouméa, 01/02/2021

Affaire suivie par : Tania SAMINE
Tel : (+687) 23 25 39
Mail : tania.samine@interieur.gouv.fr

Réf : SGAP/BRHR/SRH/TS/2021-196

NOTE

Objet : mobilité – Appel à candidature.
P.J. : 7 fiches de poste.

Sept postes vacants ont été recensés dans le périmètre police. Afin de favoriser la mobilité entre la fonction publique Etat et la fonction publique territoriale, les fiches de poste listées ci-après sont publiées sur le site internet de la direction des ressources humaines de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC), sur le site de la Place de l'Emploi Public (PEP) et sur l'application MOB-MI du Ministère de l'Intérieur.

Pour candidater sur un poste :

- Vous devez tout d'abord prendre l'attache des personnes dont les coordonnées sont indiquées sur les fiches de poste dans la rubrique « qui contacter ? ».
- Quand votre choix de poste est réalisé, vous devez renseigner le formulaire de mobilité et recueillir l'avis de votre hiérarchie - Enfin, vous devez saisir votre candidature dans les applications dédiées en joignant le formulaire de mobilité et les pièces demandées (lettre de motivation et CV). Attention, pour être recevable, votre candidature doit correspondre au poste indiqué sur le formulaire de mobilité.

- Si vous êtes fonctionnaire Etat du ministère de l'intérieur :
Vous devez candidater sur l'application MOB-MI, accessible depuis l'intranet du ministère.
- Si vous êtes fonctionnaire Etat n'appartenant pas au ministère de l'intérieur ou fonctionnaire territorial :
Vous devez candidater sur le site internet de la Place de l'Emploi Public (PEP) : www.place-emploi-public.gouv.fr

Le formulaire de mobilité ainsi que les guides utilisateur MOB-MI et PEP sont disponibles sur :
- le site internet du haut-commissariat à l'adresse suivante : www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

La date limite pour candidater est fixée au **25 février 2021**.

Le bureau des ressources humaines du secrétariat général pour l'administration de la police (SGAP) est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse suivante :
«sgap988@interieur.gouv.fr» ou «sgap988-rh@interieur.gouv.fr».

Pour le secrétariat général pour l'administration de la police en Nouvelle-Calédonie

Catégorie B

Poste vacant

- Chef du bureau des ressources humaines et des rémunérations.

Catégorie C

Poste vacant

- Chargé du pilotage et de la gestion des ressources budgétaires au bureau du budget, de l'immobilier et des projets structurants.

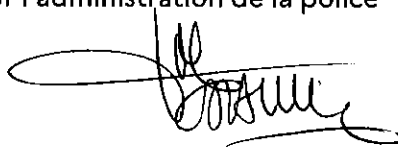
Pour la direction territoriale de la police nationale de la Nouvelle-Calédonie

Catégorie C

Postes vacants

- Agent polyvalent de soutien administratif au service territorial de police judiciaire ;
- Assistant(e) administratif(ve) au service du renseignement territorial ;
- Assistant(e) d'administration générale au service territorial de police judiciaire ;
- Assistant(e) de direction à l'état major ;
- Gestionnaire du contentieux contraventionnel au secrétariat de l'officier du Ministère Public de l'état major.

L'adjointe à la cheffe du secrétariat général
pour l'administration de la police



Alexandrine MAHIN-DROWA